

**Une soirée dans « l'enclave morgienne de la Vallée de Joux » - FAVJ du 25 septembre 1968 -**

### **Inauguration aux Grandes-Roches**

*Le vallon supérieur s'étire parallèlement au fond de La Vallée dont il domine le lac et les grands villages. Près de rejoindre le Brassus, il s'infléchit, hésite, puis choisit de s'enfoncer pour son propre compte, vers la frontière perpendiculaire, qu'il heurte de front.*

*C'est le pays des pâturages et des forêts, le royaume du Jura, avec sa douceur austère qui s'imprègne si bien dans le souvenir des gens qui savent la découvrir. Là se trouve le bâtiment des Grandes Roches.*

Il suffit de prononcer le nom des Grandes-Roches, et aussitôt s'évoque, comme de lui-même, tout un passé historique (avec ou sans majuscule) de la Vallée de Joux.

L'Histoire, c'est, par exemple, M. Jeannot Jaques, pasteur au Lieu, venant avec son violon sous le bras, pour faire de la musique avec la famille Jenny. M. Jacques devait par la suite épouser précisément Mlle Jenny, et devenir le grand-père du compositeur romand bien connu : E.J. Dalcroze.

Plus anecdotique, mais non moins caractéristique de l'ambiance des lieux, les petites histoires des Grandes-Roches fourmillent et se racontent dans les familles qui se souviennent des dimanches où la promenade aboutissait à la salle du café. On songe aussi au passage feutré des contrebandiers, donnant aux Grandes-Roches sa raison d'être et d'exister dans ce coin si éloigné des centres.

### **Morges devient propriétaire**

Mais la période dorée, où les ballots de tabac et les sacs de sucre se baladaient allègrement et clandestinement par-dessus les murs du Risoud, n'est plus qu'un lointain souvenir. Les Grandes-Roches ont supporté difficilement une reconversion en un modeste domaine-café sans intérêt majeur que le passage d'éventuels promeneurs dominicaux. En 1944, la commune de Morges devenait propriétaire, continuant l'exploitation de l'auberge pendant trois ans, puis transformait le tout en colonie de vacances à l'usage des enfants de la petite ville lémanique. Dès lors, l'impulsion des nouveaux maîtres donnait aux Grandes-Roches un autre visage. Le sombre mystère des contrebandiers s'effaçait devant l'allégresse joyeuse des enfants en vacances, il était indispensable de songer à des améliorations du bâtiment et de ses alentours.

Ainsi en 1945, un crédit de 6000 francs était accordé par le Conseil communal de Morges. En 1946, c'est la construction d'une citerne de 30 000 litres. En 1954, nouvelle citerne de 55 000 litres et un préau couvert. Des douches en 1960 et enfin en 1962, création d'un local de jeux sur l'emplacement de la grange et

de l'écurie. En bref, le développement de la colonie, les constantes modernisations des bâtiments, permettent d'élever le nombre des nuitées à au moins 60 000 de 1945 à 1967. Mais la commune de Morges n'allait pas en rester là.

### **L'école à la montagne**

En 1965, à l'instar de ce qui s'organisait ailleurs, Morges envoie ses enfants dans la maison des Grandes-Roches pour y suivre les classes de ce qu'il est convenu d'appeler « l'école à la montagne ». D'emblée, l'expérience est concluante. Près d'une dizaine de classes passent avec leur maître une semaine dans le Jura.

Cette orientation amène les dirigeants morgiens à envisager des travaux importants à l'intérieur de leur bâtiment. Ils débute dès que le préavis de la Municipalité est accepté et que la mise à l'enquête donne le feu vert, ceci le 18 août 1967.

C'est l'heureuse conclusion de ces projets qu'il nous a été donné d'admirer samedi dernier, ceci à l'aimable invitation de la Municipalité de Morges et en compagnie de la commission de gestion, du président du Conseil communal, M. G. Theintz, et de quelques hôtes de marque, parmi lesquels M. Georges Cruchet, architecte et auteur de la réalisation, M. Segard, directeur de la « SIM », M. Mingard, du comité des colonies de vacances, M. Delacrétaz, directeur des écoles, M. J. Robert, inspecteur forestier, Le Brassus, gérant des propriétés morgiennes, Mme Favre, dentiste scolaire, etc.

La visite des lieux montre à quel point Morges entend offrir à ses enfants qui montent aux Grandes-Roches un ensemble parfaitement adapté et équipé, tant pour les colonies de vacances que pour cette forme d'école à la montagne.

...

... sur l'agrandissement du réfectoire, la transformation de la chambre du cuisinier, la création d'un économat, d'un bloc sanitaire (douches, lavabos), de 3 nouveaux dortoirs et surtout de l'installation du chauffage central dans tout le bâtiment. Si nous ajoutons encore l'aménagement des vestiaires (dont l'un intelligemment muni d'un séchoir à habits), d'une salle pour bricolage, on aura traduit l'usage absolument remarquable que Morges fait de l'auberge de jadis.

On a quelque peine à penser que la commune du Chenit, en 1944, ne se soit pas souciée d'acheter pour elle ce merveilleux morceau de 55 hectares, acquis par nos amis des bords du Lac Léman pour 82 000 francs.

C'est regrettable vraiment. Cela va sans dire. Mais cela va encore mieux en le disant, pour employer une phrase célèbre du président d'une république voisine et néanmoins amie...

Qu'importe, nos « colonisateurs », en faisant le pas qu'il fallait, se sont montrés avisés. Leurs successeurs actuels sont modernes, audacieux même. Et la soirée de samedi l'a démontré d'une façon magistrale. Ils savent recevoir avec

chaleur et sympathie. Que voilà des « occupants » avec qui nous ne ferions pas de résistance passive.

Les Grandes-Roches sont entre de bonnes mains.

D.C.<sup>1</sup>



Frioud, devant le café des Grandes Roches reconstruit après l'incendie du 10 septembre 1912. Le style du bâtiment n'est plus du tout le même.

---

<sup>1</sup> A l'époque le nouveau chroniqueur de la FAVJ. D.C., soit Daniel Capt, de la Vuerraz, pour le différencier de Daniel Capt d'Auguste, de l'Orient, chroniqueur musical.